

*Pour la sécurité de votre enfant, il est important que l'on sache où il est,  
à tout moment.*

## Retard :

- Vous prévenez le collègue

tel : 04 66 45 50 43

ou mail : [vie-scolaire2.0480002S@ac-montpellier.fr](mailto:vie-scolaire2.0480002S@ac-montpellier.fr)

06 RETARD 06

06 RETARD 06

## Absence :

- Vous prévenez le collègue

tel : 04 66 45 50 43

ou mail : [vie-scolaire2.0480002S@ac-montpellier.fr](mailto:vie-scolaire2.0480002S@ac-montpellier.fr)

06 ABSENCE 06

06 ABSENCE 06

ou carnet de liaison , page « correspondance » dans le cas d'une absence prévisible.

Dès le retour de l'élève au collège, il doit présenter son carnet avec le billet rose dûment renseigné .

## Pourquoi est-ce important?

Ce **billet rose** permet de classer définitivement l'absence de votre enfant, sans quoi celle-ci sera notifiée sur son bulletin scolaire en statut « non légitime ».

## Sorties exceptionnelles :

En cas de RDV extérieur (santé, médical, familial, etc), si votre enfant doit quitter l'établissement avant la fin des cours, il est **impératif** de nous indiquer le nom et le prénom de la personne qui le récupérera.

Si cette personne n'est pas inscrite dans le carnet de liaison (comme personne pouvant prendre en charge l'enfant), elle devra présenter obligatoirement une pièce d'identité à l'accueil et signer le cahier des sorties.

Pour les **demi-pensionnaires transportés**, il est possible de co-signer avec la Principale une décharge de responsabilité (ponctuelle ou permanente, restrictive ou ouverte).